

Front, toupet, deux acceptations analogues. Mais M. Gauvreau nous dit :

" Il n'a rien affronté. "

Comment voulez-vous faire accorder ces deux idées ? C'est impossible.

M. Laurier le sent si bien que pour son explication, d'après la traduction du "*Hansard*," dans l'avant dernière ligne il substitue le mot " personne " au mot rien " rien " pour donner un semblant d'équilibre à sa thèse.

Mais nous ne devrions pas être tenus de faire ainsi de la corde raide quand nous lissons des sonnets.

Nous les prenons tels qu'ils sont écrits avec le sens que comportent les vers tels qu'ils sont plantés.

M. N. F. Davin a donné la seule interprétation rationnelle du vers composé par M. Gauvreau, la seule interprétation qu'il comportait pour tout homme lisant et comprenant le français tel qu'il se parle et tel qu'il s'écrit et je n'hésite pas à proclamer audacieusement que c'est lui qui a raison dans cette discussion.

Il n'y a pas trop de nos concitoyens anglais qui se livrent à une étude conscientieuse de notre langue et de notre poésie pour qu'on les décourage en donnant des crocs en jambe au dictionnaire afin de les trouver en faute et M. Davin a, fort à propos, fait remarquer dans son interruption que le verbe " affronter " ne pouvait pas signifier " tromper " quand il avait pour complément le mot " rien. "

Maintenant, comme je ne voudrais pas avoir posé au professeur simplement pour la galerie, l'acceptation de " tromper " étant écartée, d'autant plus qu'elle ne répond à aucune autre idée contenue dans le corps du sonnet, je vais dire bien franchement que je crois que M. Gauvreau n'avait pas l'intention de dire ce que dit son vers.

Les nécessités de la prosodie l'ont forcé à torturer sa pensée.

Ce qu'il voulait dire, c'est que M. Laurier " n'a rien eu à affronter " ; que M. Laurier a toujours suivi le chemin droit, (voir la fin du vers) par conséquent, qu'il n'avait pas d'affronts à redouter ; qu'il peut combattre doux, humain,

et magnanime, parce que personne n'avait rien à lui jeter à la face, au front ; qu'il pouvait relever le front.

Voilà l'idée, mais, jamais, au grand jamais elle n'a trouvé son expression dans le vers tel qu'il est construit.

Je le répète, l'interprétation de M. N. F. Davin est rigoureusement exacte, conforme à la langue et à la grammaire française.

C'est la seule interprétation droite et rationnelle.

Le reste est de la fantaisie. •

TITRE.

HUIT CHAPEAUX

Au dernier consistoire de lundi, Léon XIII a créé un nouveau cardinal français, Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse. La France a déjà sept cardinaux : les cardinaux Richard, Langénieux, Couillié, Lecot, Sourrieu, Labouré et Perraud. Nous en aurons donc huit. Au conclave de 1878, qui a élu Léon XIII, elle n'en avait que sept : les cardinaux Guibert, archevêque de Paris ; Donnet, archevêque de Bordeaux, de Bonnechose, archevêque de Rouen ; Réynier, archevêque de Cambrai ; Brossais Saint-Marc, archevêque de Reunes ; Pitra et de Falloux, cardinaux de curie.

On appelle cardinaux de curie ou de cour les cardinaux résidant à Rome ou dans les états historiques du pape, et cardinaux de couronne les cardinaux résidant dans les autres états ou couronnes. Mais la couronne de France étant représentée par le " haut de forme " de M. Loubet, je ne sais comment appeler les cardinaux français. Depuis la mort des cardinaux Pitra et de Falloux, la France n'a plus de cardinaux de curie, vivant avec le gros du sacré-collège et pouvant guider au conclave leurs collègues de " haut de forme. " Le sacré-collège comprenant soixante-dix cardinaux et n'étant presque jamais au *pieno*, au complet, et les cardinaux ne se rendant presque jamais tous au conclave, une faction de huit cardinaux pourrait jouer un rôle important :